

Je pourrais citer un exemple typique à ce sujet. Depuis que le comité des finances, du commerce et des questions économiques étudie le bill C-222, l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) pose des questions aux fonctionnaires ou à tous les autres témoins pour savoir exactement ce qu'est une banque et ce que le ministre entend par opération bancaire. Jamais je ne croirai que les demandes répétées de l'honorable député d'Edmonton-Ouest, ainsi que celles de l'honorable député de Kamloops (M. Fulton) et d'autres, pour savoir ce qu'est une banque et une opération bancaire, n'ont pas été portées à l'attention du ministre des Finances (M. Sharp), et pourtant l'honorable ministre n'a pas encore assisté à une séance du comité, bien qu'il s'agisse probablement du bill le plus important qu'il ait présenté cette année, sinon depuis sa nomination comme ministre des Finances. Va-t-on me dire que le ministre s'intéresse au comité?

Le comité est en train d'essayer d'étudier, d'analyser et de voter la mesure législative proposée par le ministre, et ce dernier n'assiste pas aux séances. Si le ministre ne se rend pas au comité, comment demander aux députés de s'y intéresser, alors que le premier intéressé, soit le ministre des Finances, n'y va même pas? Le ministre n'a pas encore assisté à une séance du comité des banques, du commerce et des questions économiques, alors que nous étudions son bill tendant à amender la loi sur les banques, projet de loi qui, à mon sens, est probablement le plus important que le ministre des Finances présentera au cours de sa carrière.

Monsieur l'Orateur, il est évident qu'il ne faut pas chercher bien loin pour trouver dans quel marasme les comités se sont enlisés. Pourquoi les comités se sont-ils ainsi enlisés dans le marasme? C'est parce que les ministres, en premier lieu, ne se préoccupent pas des comités, ne se préoccupent pas de leurs mesures législatives qui sont déferés aux comités et, également, parce qu'il y a toute une série de députés qui cherchent à protéger les projets de loi du ministre absent, plutôt que d'essayer d'élaborer des mesures acceptables et acceptées par tous.

Également, un autre des problèmes des comités, c'est que le gouvernement, à l'heure actuelle, pratique, de façon systématique—et je ne crains nullement d'en accuser le gouvernement, le leader parlementaire, le très honorable premier ministre (M. Pearson) et le whip du parti libéral—une discrimination et une injustice intolérables, dans un pays qui se dit démocratique, à l'endroit de l'honorable député de Sherbrooke et de moi-même.

[M. Grégoire.]

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Si le député de Cartier prend la parole maintenant, il mettra fin au débat.

**M. Klein:** Monsieur l'Orateur, reconnaissons tout de suite que nos comités sont si nombreux qu'il est parfois difficile de réunir un quorum. C'est ce qui s'est produit à propos des voyages en question. Comme vient de le dire le député de Brandon-Souris, plusieurs membres du Comité des affaires indiennes sont aussi membres du Comité des affaires du Nord canadien; or, la date fixée pour les voyages en question coïncidait avec celle d'un voyage dans le Nord projeté par le Comité des affaires du Nord canadien.

Le fait que ces voyages n'aient pas eu lieu jette du discrédit sur les membres de tous les partis de la Chambre. Peut-être n'ont-ils pas eu lieu parce qu'ils n'étaient guère attrayants. Je suis sûr que nous n'aurions eu nulle difficulté à obtenir le quorum pour aller à Paris. La vérité, c'est que les membres de la Chambre n'éprouvaient aucun intérêt pour les voyages en question.

Que le député de Skeena ait fait tant d'histoires à ce propos aujourd'hui, voilà qui me renverse. C'est précisément lui que j'ai eu le plus de difficulté à faire venir aux réunions du comité de direction. Quand il y assistait, il s'excusait toujours d'être en retard. Il incombe autant au membre d'un comité de direction qu'à tout autre membre de veiller à ce qu'un comité fonctionne. Le député n'a jamais soulevé l'affaire en cause, ni à une réunion du comité de direction ni à une réunion du comité. Il a attendu que la tribune des courriéristes parlementaires soit remplie pour en parler comme il l'a fait.

Qu'on me permette d'informer le député de Skeena qu'à chaque réunion j'ai fait des efforts suprêmes pour le contenter. Si les voyages n'ont pas eu lieu, c'est peut-être qu'il n'a pu y prendre part. Si certains voyages n'ont pas eu lieu, c'est parce qu'il ne pouvait en être. Nous voulions que tous les membres du comité soient du voyage. C'est abominable de voir le député se donner en spectacle comme il l'a fait cet après-midi.

● (4.10 p.m.)

**Une voix:** Il voulait la manchette des journaux.

**M. Klein:** Mais cela ne nous étonne plus de la part de ce groupe qui se compose, de toute évidence, de vieux hommes en colère. (Applaudissements)